



UNION des DÉLÉGUÉS DÉPARTEMENTAUX de l'ÉDUCATION NATIONALE
des ALPES MARITIMES

DELEGATION de GRASSE et VAL de SIAGNE

Siège social : 19 Chemin de la Chapelle St Antoine

06130 Grasse - Tél : 04 93 70 60 87 – 06 83 08 78 33

COMPTE RENDU

REUNION de BUREAU virtuel

du vendredi 22 mai 2020 de 14 h30 à 15h20

Compte tenu de la pandémie de coronavirus qui continue de sévir en France, la réunion du bureau élargie s'effectuera par **vidéo-conférence**, avec convocation par mail et votre accord de participation.. Proposition de décision de faire, en fin de séance, une prise de photo des participants valant signature de présence

MERCI DE NOTER LE LIEN ZOOM afin de pouvoir participer :
michelle messin vous invite à une réunion Zoom planifiée.

Sujet : DDEN Bureau
Heure : 22 mai 2020 02:30 PM Paris

Participer à la réunion Zoom
[https://us02web.zoom.us/j/86516501356?](https://us02web.zoom.us/j/86516501356?pwd=Ym1vNUtqVk15bTEwQIBNaENveGVQdz09)
[pwd=Ym1vNUtqVk15bTEwQIBNaENveGVQdz09](https://us02web.zoom.us/j/86516501356?pwd=Ym1vNUtqVk15bTEwQIBNaENveGVQdz09)

Etaient présents : Brigitte ANDRY, Jean François BILLAULT, Armand CHAMPSAUR, Viviane CUSACK, Jean DOUSSY, Jane GUINVARCH, Claudine LEBLAY, Chantal MARTUCCI, Michelle MESSIN, Sylviane MOISAN, Jacqueline VILLENEUVE
Sont excusés les autres DDEN de la délégation

Accueil : Nous nous retrouvons par vidéo conférence, heureux de nous revoir. Viviane à quelques difficultés de transmission depuis chez elle et Armand à un autre rendez-vous, et ils ne pourront pas terminer avec nous cette rencontre.

ORDRE du JOUR

Compte tenue de l'actualité, nous privilégierons les points suivants :

Et plus particulièrement par rapport aux présents nous parlerons des villes de Mougins, Mouans-Sartoux, Pégomas, Peymeinade, Saint-Vallier, Grasse et Plascassier

vous trouverez les informations recueillies à ce jour en [cliquant sur ce lien](#)

- 1) La classe pendant le confinement :

Le constat est unanime : les enseignants ont assuré le suivi des élèves et les cours et devoirs ont été donnés par internet, les contacts d'informations pour les parents ont pu se faire soit par mail soit lors d'une rencontre, sur les parvis des écoles, tout en respectant les conditions préconisées

Plascassier (Jacqueline) : élémentaire si besoin de tutora par groupe de 6 enfants a été possible – maternelle en ligne seulement

Pégomas (Jane) idem. De plus accueil des enfants des soignants durant le temps scolaire et durant le temps garderie

A noter que suite aux élections municipales, le Maire ne sera élu par le Conseil Municipal à huit clos que ce samedi et donc la gestion de la mise en place dans les écoles a été bien compliquée.

Pour toutes les communes d'élection d'une liste au 1^{er} tour, la nomination du Maire sera donc effective ce samedi. Pour les autres communes, le second tour des élections devrait se faire le 28/6

Peymeinade (Chantal) : très bien, les enseignants ont été réactifs et ont assuré une bonne continuité

Grasse (Claudine) : Elémentaires : Le Plan un bon suivi des tous les enfants, mais Henri Wallon pas de nouvelles de 3 enfants. A noter que cette école à accueilli les enfants des soignants de Grasse. Il est grand temps que cela s'arrête, car par manque de personnel les gestes barrières étaient de moins en moins respectés. La sécurité et les règle de sécurité pour la reprise des classes sont beaucoup plus sévères que durant le confinement.

Maternelle : des réunions « zoom » enseignants, enfants et parents ont été efficaces

St Antoine maternelle (Michelle) le Directeur et un enseignants ont su apporter un peu joie en proposant aux parents et enfants, des exercices « sportifs » à faire ensemble à la maison

Pour les autres DDEN présents qui n'ont pas eu d'informations de la part de

leurs écoles, ils auront à faire la démarche de se rapprocher par mail de leurs directeurs ou directrices, et leur apporter leur appui

- 2) Le déconfinement :

La reprise des classes se fait de façons différentes, selon commune

Souvent, en alternance entre un nombre restreint d'enfants à l'école, à tour de rôle et un travail qui continue par internet. Les dates de reprise ont été aussi différentes selon les communes

Grasse : invitation des DDEN à la rencontre en présentiel de la Mairie et Directeurs pour un point sur la mise en place pour la reprise (voir compte rendu de Claudine par le lien plus haut)

Egalement à titre d'exemple :

- la lettre de l'inspecteur de la circonscription de Grasse (Monsieur Berriaux) aux parents des élèves qui vont retourner en classe précisant les contraintes et objectifs à respecter. Nous n'avons pas connaissance de l'action faite Val de Siagne. (voir le lien plus haut)

- la lettre d'information n°6 de la Ville de Mougins ([voir le lien plus haut](#))

A noter pour les 2 circonscriptions : si les gestes barrières ne sont pas respectés, les enfants seront renvoyés à la maison

Plascassier : reprise de l'élémentaire dès le 18. Les maternelles restent en alternance – A noter qu'un conseil d'école exceptionnel pour l'élémentaire s'est tenu dans la cour avec les masques à 14 présents- les enfants avec handicap (autismes) seront eux, toujours accueillis si les parents ne peuvent pas être en télétravail . Priorité aux enfants du personnel municipal, de sécurité, de prison, mono-parental et fratrie

Mouans : rentrée effectuée en alternance.

Peymeinade : seuls les enfants prioritaires. Les enfants des parents en télétravail ne sont pas acceptés

Pégomas : lundi 25 mai pour les CP et CM2 sur le principe de l'alternance et d'un accueil en garderie pour les élèves selon un protocole d'admission. Les écoles maternelles resteront fermées. Un service de garderie sur la maternelle est maintenu à raison de 3 jours par semaine, lundi, mardi et mercredi. (prise de notes voir le lien plus haut)

La Roquette : a ouvert le 11 Mai GS, CP, CM2.

Saint Vallier : reprise élémentaires, mais pas la Maternelle exemple : [voir lien](#) pour l'information donnée aux familles sur l'organisation de la réouverture de l'école. Collet de Gasq :

<https://padlet.com/cpgsgasq/ab2cy7qqx45xghwy>

Pour le Haut-pays, Claudine indique : Je viens d'avoir un message de Sylvie MARQUIS, enseignante référente pour **les écoles du haut pays grassois** :

« Oui toutes les écoles restent ouvertes à la rentrée scolaire 2020/21!!

Pour l'heure les mairies de Briançonnet, St Auban, Valderoure et Séranon ont pris un arrêté municipal pour laisser fermer leurs écoles suite à ce confinement.

Nous avons juste quelques problèmes de sécurité à Séranon suite au vent du mois de février. Le maire attend des subventions pour faire les travaux.... ?! C'est un peu embêtant.... »

- 3) La CANTINE :

Grasse : par manque de personnel, la priorité est donné aux actions pour faire respecter les gestes barrières et toutes les consignes de désinfection, d'où la difficulté d'offrir un repas traditionnel. La Sodexo proposera des sandwiches à consommer au réfectoire ou à l'extérieur : cour, préau.. Sera revue en juin la possibilité de proposer des plateaux froids

Plascassier : idem Grasse mais pas au réfectoire car pas la place. Les sandwiches seront servis dans la cour ou le préau et ce jusqu'à la fin des classes

Pégomas : la cantine est obligatoire pour tout enfant qui réintègre la classe afin d'éviter les sorties

Mouans : la cuisine BIO recommence dès la reprise. Par contre, plus de self, mais un service à table

- Conseil d'école : Les dates sont souvent prévues, mais on ne sait pas si ça se fera par vidéo-conférence ou en présentiel. Des conseils d'école extraordinaires peuvent aussi être organisés pour présenter les différents aménagements lors de la reprise des classes.

- 4) Avons-nous pu offrir nos livres lors des conseils d'écoles :

les livres ont été distribués pour les écoles qui ont eu le conseil d'école avant la fermeture des écoles. Pour celles là, souvent les retours sont très positifs et les livres ont été appréciés

Les DDEN qui n'ont pas encore pu donner les livres, il semble opportun d'attendre le Conseil d'École en présentiel , avec les parents et Mairies, dans l'objectif de faire connaître encore mieux les actions des DDEN, lors de la première rencontre C.E. de l'année scolaire 2020/2021.

- 5) la carte scolaire : ouvertures, fermetures :

voir en [cliquant ICI](#) la carte scolaire et les mesures annoncées lors du CDEN du 15 Avril 2020 : La dotation pour le département est de 54 postes 12 serviront aux ajustements de rentrée.

A noter : PDMQDC = Plus De Maîtres Que De Classes

poste à déflêcher = mouvement de postes avec priorités (enseignants spécialisés en langues ou autres matières)

Les écoles non mentionnées sur cette carte ne comportent pas de mouvement (exemple Briançonnet et Saint Auban pas de changement)

Les fermetures de classes des écoles Henri Wallon et Saint Exupéry nous laissent perplexes car ne nous semblent pas justifiées selon les moyennes des effectifs à Grasse. Des situations évolutives entraînent souvent la révision des effectifs et permettent les réouvertures. Les parents doivent donc suivre de près les décisions et faire pression avec l'appui des Mairies. Les DDEN restent attentifs à ces deux situations.

- 6) Michel THOMAS et l'IPCS :

En rapport avec le manuel « IPCS », Michel Thomas, auteur et DDEN honoraire, nous propose une collaboration pour "mise en sécurité du citoyen dans sa famille" et attend une réponse de notre part

(voir en PJ les documents pour analyse de sa proposition).

Conclusion après discussion :

- il semble que les enfants ont reçu la culture de l'IPCS et l'ont fait remonter dans leurs familles

- les projets d'école sont approuvés par l'Inspecteur (IEN) et il semble indispensable, avant toute action des DDEN, que Michel soit en phase avec ces services et doit en faire la demande

- les DDEN pourraient alors être le relai pour proposer ce projet à chacune de

leurs écoles d'affectation et fournir les documents en mettant le directeur d'école en relation avec Michel

- en aucun cas, les DDEN sont le relai pour une promotion de vente du manuel
- Cette proposition pourrait être remontée jusqu'à la Fédération pour entrer dans le même cadre que « les écoles fleuries » et le « se construire citoyen ». Pour cela, les DDEN peuvent mettre le sujet à l'ordre du jour du CA de l'Union 06 pour répondre à l'opportunité de mettre en relation Michel avec le Président UD, Richard Rosso qui pourrait alors envisager ou non la remontée jusqu'à la Fédération, rester en local, ou ne rien faire.

Michelle se rapproche de Richard Rosso et suite contact téléphonique, il ressort :

- 1- avoir les retours des écoles et IEN qui ont reçu le manuel (à confirmer en AT)
- 2- ce manuel est très expert et professionnel et sa vulgarisation semble difficile car très dense. Il faudrait peut-être en avoir un résumé par Michel Thomas traduit pour le quotidien

Préparation de notre réunion Assemblée trimestrielle

- **Modalités** : Compte tenu de l'actualité, on restant sages. De plus il serait difficile de pouvoir être accueillis dans les salles de classes (ou de Mairies) qui ont le besoin d'être désinfectées, et le repas convivial en restaurant ne semble pas possible à ce jour.

Les membres présents décident :

**la tenue de cette rencontre par VIDEO CONFERENCE
en lieu et place d'une rencontre dans un village du Haut Pays et son restaurant**

Il est proposé de voir l'intérêt du choix de la date en semaine ou un samedi.

Après consultation de tous les DDEN, la rencontre se fera le

vendredi 26 juin 2020 à 15h

- **Ordre du jour de *L'Assemblée trimestrielle* :**

approbation du compte-rendu de la précédente assemblée trimestrielle du 24 janvier 2020 à Auribeau (en pièces jointes) et ordre du jour à définir avec points divers qui pourront être ceux évoqués ci-dessous :

Actualités depuis la dernière assemblée trimestrielle du 24 janvier 2020 à Auribeau

- échos de nos écoles et situation de la mise en place des prescriptions du protocole sanitaire : à noter que compte tenu de l'étendue géographique de notre

délégation , chaque DDEN aura au préalable organisé son intervention

Actions de la délégation

- la carte scolaire : ouvertures et fermetures
- Mise au point de notre liste des DDEN
- Commissions de sécurité : les dates à prévoir (Jean Marc)
- Trésorerie : le point par Chantal (engagements dépenses)

Vie de l'Union départementale :

- Présentation du nouveau BUREAU de l'UNION 06
 - 4 membres de notre délégation sont membres du CA de l'UD06
 - le renouvellement quadriennal à mettre en place pour 2021
- Messieurs ROSSO et Doussy mettront en forme les documents et les adresseront aux Présidents des AL pour regroupement des candidatures

Le site à visiter : <http://www.dden.fr/> - adhérents 06 (mot de passe : dden06-06)

DATE à retenir : Assemblée Trimestrielle : **vendredi 26 juin 2020 à 15h**

vers 16h La séance est levée grâce à l'offre ZOOM qui nous a permis plus de 40mn

Michelle MESSIN

L'association Union des délégués départementaux de l'Education Nationale des Alpes Maritimes porte à votre connaissance que le règlement général sur la protection des données (RGPD) est depuis le 25 Mai dernier le cadre européen de traitement et de circulation des données personnelles. Renforçant vos droits, il vise à responsabiliser les acteurs traitant des données. Nous avons pris les mesures nécessaires pour nous y conformer. L'association Union Départementale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (UD DDEN06) a un intérêt légitime à utiliser l'adresse e-mail ou postale renseignée lors de votre adhésion pour vous envoyer des informations, des convocations. Cet intérêt légitime ne vient en aucun cas porter atteinte à vos droits et libertés. Vous avez la possibilité de vous opposer à tout moment à l'envoi de toute lettre d'information, des convocations. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'effacement et de limitation au traitement de vos données personnelles. Vous pouvez aussi demander la portabilité des données personnelles que vous nous avez confiées. Vous disposez enfin d'un droit d'opposition et au traitement de vos données personnelles à des fins de recherche et développements, de prévention et de lutte contre la fraude. Vous pouvez exercer vos droits auprès du Président de l'association à l'adresse suivante : Monsieur le Président, Association UD DDEN06 chez Madame Michèle MATRINGE, 14 Rue RIBOTTI 06300 NICE, ou à l'adresse e-mail suivante : secretariat.ud06@dden.fr